



## Le MASF censuré : Le coup de gueule de l'AFAENAC !

Le mercredi 28 mars 2007, Hélène MAHÉO, présidente du MASF\* devait intervenir sur TF1, dans le Journal télévisé de 20h30 animé par PPDA, au cours d'un reportage sur l'accréditation de l'Agence Française de l'Adoption (AFA) pour l'adoption au Vietnam et la mise en place d'un tirage au sort des dossiers par huissier de justice, face à l'incapacité de ce nouvel organisme à traiter les quelques 1.600 dossiers parvenus en quelques jours.

Nous avons pu entendre très brièvement un jeune couple, déjà parents d'une petite vietnamienne et en démarche pour l'adoption d'un second enfant dans ce pays, et les téléspectateurs auront certainement partagé l'indignation de ces adoptants s'insurgeant contre les nouvelles méthodes de tri sélectif instaurées par l'AFA. Mais leur indignation n'eut guère le temps de s'exprimer, les propos rassurants de Mme Laure de Choiseul Pralin, directrice de l'AFA et épouse du ministre de la Justice, venant fort à propos noyer le poisson dans une évocation lyrique de « l'éthique » de l'adoption... N'oublions pas qu'elle a déclaré récemment vouloir « moraliser », l'adoption... cette adoption internationale qui, sous couvert de démarche individuelle à laquelle nous étions fort attachés, était si sale, si malhonnête, si entachée de toutes les vilénies imaginables, avant qu'elle n'arrive, vestale de la nouvelle lessive plus blanc que blanc, dont les milliers de « voleurs d'enfants » que nous fûmes, avons décidément bien besoin !

Or, en ces temps électoraux où la question de l'égalité du temps de parole de ceux qui font des projets pour nous, occupe beaucoup les médias, force nous fut de constater, non seulement que la responsable de l'AFA jouissait d'un temps de parole infiniment plus long - avec plusieurs apparitions à l'écran - que celui des adoptants (ces usagers qui en savent pourtant aussi infiniment plus que tous les spécialistes des questions traitées à la télé, ou ailleurs !), mais que de surcroît, Hélène Mahéo, interviewée le matin même à Nantes par TF1 pendant vingt minutes pour apporter le point de vue du MASF\* sur cette question brûlante de l'adoption par "tirage au sort", n'était tout simplement pas apparue à l'image. Disparue, la présidente du MASF, passée à la trappe son intervention évoquant la dignité des parents et des enfants adoptés, l'égalité des chances en matière d'adoption, le refus de toute discrimination à l'égard des postulants et des enfants, et dénonçant cette scandaleuse loterie qui bafoue les droits les plus élémentaires de candidats à l'adoption dûment agréés par les présidents des Conseils Généraux.

L'AFAENAC s'élève contre cette censure inadmissible et ce mépris à l'égard de la représentante des associations de parents adoptants, écartée au dernier moment et privée de parole sur TF1 sans aucune explication.

L'AFA pourra donc continuer en toute impunité à tirer au sort les dossiers des heureux gagnants, à moins que... A nous d'inventer la suite... Des enfants attendent, au Vietnam et ailleurs, ne l'oublions pas !

Dominique Grange, le 29 Mars 2007.

*Copyright AFAENAC.*

*\* **Mouvement pour l'Adoption Sans Frontières** - dont l'AFAENAC est l'une des Associations Par Pays d'Origine fondatrices.*